



Centre de ressources PACA

L'histoire

Si la création du Centre de ressources pour la politique de la ville est récente (17 mai 2002), son histoire remonte à 1998.

En effet, à cette date, un premier centre de ressources a été porté par l'association Villes et Territoires Méditerranéens. Pour diverses raisons, VTM a été contraint, au terme de quelques mois, de cesser ce portage. Cette vacance a rapidement généré la mobilisation d'un collectif interpellant les différentes administrations pour la refonte d'un centre de ressources. C'est dans ce contexte que la DIV, la Préfecture de région, le Conseil régional Paca, la Caisse des dépôts et consignations et l'AROHLM, conscients de la nécessité de créer un espace d'échanges et de rencontre des acteurs de la politique de la ville, ont missionné un bureau d'études de 1999 à 2001 en préalable au montage du projet.

Inscrit au contrat de plan, le Centre de Ressources PACA a été créé sous la forme d'un GIP par arrêté ministériel le 25 février 2002 et publié au JO le 7 mars 2002.

Le statut

Le CRPV est un GIP composé de :

- l'État (3 membres), la Région (3 membres), la Caisse des dépôts et consignations (2 membres), l'AROHLM (1 membre). La présidence du conseil d'administration est assurée alternativement par le SGAR et la Région Paca,
- deux instances statutaires, complémentaires au conseil d'administration : le Comité consultatif composé de professionnels et la Conférence des villes et des agglomérations composée d'élus.

Le territoire

Le territoire de référence est la région PACA : 45 villes sont concernées par la politique de la ville ; elles se décomposent de la façon suivante :

- 16 contrats de ville qui concernent 24 villes et 2 054 707 habitants
- 2 grands projets de ville : Marseille et La Seyne-sur-Mer
- 2 opérations de renouvellement urbain : La Ciotat et Avignon
- 10 conventions régionales de politique de la ville
- 11 conventions d'objectifs
- 1 convention territoriale
- 1 plan d'action public : Orange
- 40 contrats locaux de sécurité
- 48 Zones urbaines sensibles
- 30 Zones de redynamisation urbaine
- 3 Zones franches urbaines

Les actions

Les missions du Centre de Ressources politique de la ville consistent à :

- organiser les échanges d'expériences sur les savoirs et les savoir-faire et à assurer la promotion d'outils de capitalisation ;
- susciter la réflexion et le débat autour des thèmes de la politique de la ville ;
- favoriser la circulation de l'information, faciliter l'accès à la documentation et aux ressources ;
- contribuer au développement des fonctionnements en réseau.

Au regard de ces objectifs, le CRPV en 2 ans s'est développé par :

- **la structuration de différents outils** (centre de documentation, lettre d'information, base de données, répertoire des professionnels, site Internet),
- **l'ouverture des chantiers** (mise en place de journées de sensibilisation, de cycles de qualification, intégration des ateliers régionaux de la ville, démarrage de la mission capitalisation),
- **le développement des collaborations** avec l'université (Institut d'aménagement régional, IUT Gestion urbaine, faculté des sciences économiques), des organismes de formation et le renforcement des partenariats avec des associations telles que Villes en Liens, les Jardins d'AMÉLIE et l'Association régionale pour le développement local,
- **la mise en place de formations-actions** à la demande des comités de pilotage des contrats de ville des départements des Alpes-Maritimes et du Vaucluse,
- **l'observation des territoires** : le centre de ressources et l'INSEE ont décidé de s'associer pour mettre à la disposition des acteurs publics de la politique de la ville, à compter du 2^{ème} semestre 2005, les indicateurs socio-économiques annuels sur tous les territoires en politique de la ville de la région (cette démarche est complémentaire de celle de l'observatoire national des ZUS).

Les productions

- Lettre trimestrielle, puis semestrielle
- Lettre électronique à partir d'Avril 2005
- Comptes rendus des journées séminaires (Ateliers régionaux de la ville) en format PDF sur le site Internet
- Édition de fiches de capitalisation en format PDF sur le site Internet
- Édition d'un répertoire des professionnels en Paca, disponible en base de données sur le site Internet

Le CRPV envisage la sortie d'une « édition » de ses travaux à partir du 2^{ème} semestre 2005.

Les moyens humains

L'équipe du centre de ressources est composée de 5 personnes (4,3 équivalents temps pleins) :

- Dominique MICHEL, directeur
- Annie BER attachée de direction
- Isabelle MARGUERITE, responsable du centre documentaire
- Laure PORTALE, chargée de mission Capitalisation
- Mustapha BERRA, Webmaster

Le budget

Le budget de base du CRPV s'élève à 278 000 € selon la répartition suivante : État 121 000 €, Région 121 000 €, CDC 30 000 €, AROHLM 4 500 € qui sont contractualisés dans le CPER ; à cette dotation, il convient d'ajouter un budget complémentaire de 100 000 € environ, variable d'une année sur l'autre sur des actions particulières.

Le public

Le public cible est le suivant : les chefs de projet et chargés de mission des contrats de ville, des conventions régionales politique de la ville et des conventions d'objectifs et de pays, des agents de l'État, des collectivités territoriales, des organismes HLM ainsi que des partenaires associatifs.

Des actions spécifiques démarrent en 2005 en direction des élus.

Le public cible n'a pas varié, mais actuellement le CRPV développe une stratégie de développement de ses activités auprès des Agglomérations et des départements sur 2005-2006.

Contact

Centre de ressources Provence-Alpes-Côte d'Azur

4c, Place Sadi Carnot - 13002 Marseille

Tél. : 04 96 11 50 41 – Fax : 04 96 11 50 42

mél : crpv-paca@wanadoo.fr

site : <http://www.crpv-paca.org>